

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ANNÉE SCIENTIFIQUE, INDUSTRIELLE ET LITTÉRAIRE.

PUBLICATION SCIENTIFIQUE, INDUSTRIELLE ET LITTÉRAIRE.

Redacteurs, { D. Roy, Ecuyer, Avocat, Rue Saint Joseph, } HAUTE-VILLE, { Jos. V. DeLorme, Imprimeur et Propriétaire, }
{ F. X. Garneau, Ecuyer, Notaire, Rue Laval, } { Rue Saint Jean, No. 62. }

VOL. I.] QUEBEC, SAMEDI, 27 MARS, 1841. [No. 4.

Sommaire :—Poésie : Le Mardi des Cendres.—Un portrait de femme, (Fin).—PHYSIQUE : Rayonnement chimique de la lumière. Electricité des vapeurs. Théorie de l'électricité.—ASTRONOMIE : Réductions des étoiles du *cælum australe stelliferum* de Lacaille.—POMPE à incendie à un seul cylindre de M. Le Moine.—DIALOGUE intitulé : Apprès de cuirs à l'endroit et à l'envers.

POÉSIE.

Le Mardi des Cendres.

(Parmi les beaux vers qu'a inspirés la grande solennité du 13 décembre, nous croyons devoir placer en première ligne ceux que nous reproduisons.)

Ce jour-là, pour le voir, nous étions six cent mille,
Six cent mille vivans pour voir passer un mort !
La vieille Rome, même aux temps de Paul-Émile,
N'exhalait pas si haut son délirant transport.
Qu'il était colossal sur la route publique,
Ce chariot funèbre au pas mélancolique !
Seize chevaux nerveux suivaient pour le mouvoir ;
C'était une montagne au milieu de la plaine :
On croyait, par momens, voir l'île Sainte-Hélène
Qui s'avavançait en voile noir.

Mais quand les empereurs montaient au Capitole
Avec les rois vaincus, leurs femmes, leurs enfans,
La file des chevaux, des chars, des éléphans,
Du peuple et des soldats dont ils étaient l'idole ;
De peur qu'en se voyant si grands, si radieux,
Ils ne fussent tentés de se croire des dieux,
Ainsi le prescrivait la sagesse de Rome,
Un esclave, debout à côté de leur char,
Leur criait : Scipion ! Marc-Antoine ! César !
Souviens-toi que tu n'es qu'un homme.

Avant d'apostropher le populaire orgueil,
J'ai voulu que ce jour fût vieux de deux semaines,
Et que sur le chemin de nos pompes humaines
La neige eût effacé l'ornière du cercueil.
Il eût été cruel d'exhumer cet usage,
Alors que tant de pleurs mouillaient chaque visage,
Quand Paris était ceint d'un funèbre bandeau ;
J'aurais craint de jeter ma parole importune
Sur le bouillonnement de l'ivresse commune,
Comme une froide goutte d'eau.

Où, tout fut noble et digne en cette apothéose :
Mais il était un plan encor plus grandiose,
Un mausolée, encor plus austère, plus beau,
De cette éternité qu'exige le tombeau.
Oh ! que de vains débats, de paroles perdues,
Pour fixer une place aux cendres attendues !
Fallait-il si long-temps traîner Napoléon
Entre l'Arc-de-l'Etoile et le saint Panthéon,
Pour revenir enfin à l'usage vulgaire
D'inhumer un guerrier au temple de la guerre ?
Pour grand que soit l'honneur de reposer ses os
Dans l'hôtel que la France ouvrit pour ses héros,
C'est digne d'abriter des grandeurs souveraines,
C'est bon pour des Vanban, des Saxe, des Turenne ;
Mais lui ! parmi tous ceux que couvre le linceul,
Comme il était sans pair, il devait être seul ;
Il lui fallait pour tombe une œuvre surhumaine,
Un sépulcre-prodigé à l'homme-phénomène.
L'audacieux Titan que le ciel fulmina
Dort, depuis six mille ans, enterré sous l'Etna :
Lui dont la foudre aussi renversa la stature,
Méritait d'obtenir un mont pour sépulture.
Ne dormait-il pas bien, ce moderne Titan,
Dans son lit rocailleux bordé par l'Océan ?
Où lui trouverez-vous un plus beau sarcophage ?
Que ne l'a-t-on laissé sur quelque pic sauvage ?
De ce dernier royaume où sa gloire avait lui,
Sur le Calvaire anglais, sanctifié par lui ?
Croyons que la nature, architecte sublime,
Avait exprès pour lui façonné cette cime.
Dans ce monde habité rien ne fut fait en vain,
Tout marche par un fil que tient le doigt divin ;
Nul atome ne roule à l'insu de son maître ;
Au centre du grand tout, l'éternel géomètre
Dispose, assujéti aux lois de son compas
Cet ordre universel que nous ne voyons pas ;
Lui seul, de l'avenir possédant les annales,
Enchaîne le présent à des causes finales.

Quand il plante un sapin, il voit, d'un seul coup d'œil,
De quel homme futur il sera le cercueil.
Quand il créa, d'un mot, ce monde périssable,
Il marqua son histore au moindre grain de sable ;
Il grava sur tout être un invisible sceau
Qu'il escorta à la tombe en partant du berceau ;
Et si chacun de nous, quoi qu'en dise l'athée,
Eût dans un livre, au ciel, sa vie antédilatée,
Nous, insectes sans nom, parcelles des humains,
Qui passons sans laisser notre empreinte aux chemins ;
Qui pourrait en douter ? quand Dieu forma la race
Des géans, dont le sol devrait garder la trace.
De traits mystérieux il incrusta leurs fronts,
Il vit naître et mourir celui que nous pleurons ;
Il mit dans son destin d'amour et de colère
Une fatalité de nature insulaire ;
Des entrailles d'une île il dut être l'enfant ;
Une île devait voir son retour triomphant ;
C'était une île encor, qui, de sa destinée,
Devait être quinze ans l'ennemie obstinée ;
C'était une île, enfin, épouvantable écueil,
Que le ciel désigna pour garder son cercueil.

O noble Sainte-Hélène ! ô veuve désolée !
En vain le ciel te fit pour être un mausolée ;
Cette fois du destin l'ordre est interverti,
Et l'homme veut à Dieu donner un démenti.
Malheureux ! suspendez ce pieux sacrilège ;
Respectez un trésor qu'un miracle protège.
Ce funéraire écrin, merveilleux héritier,
Qui reçut et garda l'empereur tout entier,
Si vous le cahotez sur le pavé des routes,
Ne recèlera plus que ses formes dissoutes ;
Et si vos mains osaient le rouvrir à Paris,
Qui le reconnaîtrait dans ses hideux débris ?
O prodige ! son corps, éternel d'existence,
Sembloit de son génie avoir pris la substance :
Comme la terre sainte où les nobles Pisans
Gardent leur ressemblance encor après dix ans.
L'asile où reposait son image vêtue,
De sa propre poussière avait fait sa statue.
Le ver, seul visiteur de notre dernier seuil,
N'avait pu traverser son quintuple cercueil ;
Et la tombe, en un mot, hyène aux entrailles creuses,
Respectant, cette fois, des chairs cadavéreuses.
La tombe était pour lui, qu'elle vivifia,
Une seconde mère, une Lætitia.
Alors, vous pouviez dire : il n'est pas mort, il veille ;
Mais vous avez détruit cette insigne merveille ;
Et lui qui revivait malgré le sort jaloux,
Une seconde fois, s'il est mort, c'est par vous.

Maintenant, sous le dôme où le deuil vous appelle,
Vous pouvez lui bâtir une ardente chapelle,
Se nez partout le crêpe entre les trois couleurs,
Illuminez ses lauriers d'eau lustrale et de pleurs ;
Sur sa tombe, trois fois, par l'évêque bénie,
Répandez de Mozart la funèbre harmonie ;
Que le cierge et l'encens y brûlent nuit et jour :
Tout ce qu'inventera votre homicide amour,
Tout le faste imposant du culte catholique,
Rien ne reconstruira la vivante relique ;
Et quel que empreint de pompe et de solennité
Que soit le sanctuaire où vous l'avez porté,
Son cercueil préférerait la forte architecture
D'un monument sorti des flancs de la nature,
Reposoir dont son astre occupait le milieu,
Autel démesuré dont il était le Dieu,
Moustrueux catalpaque où, dans les nuits d'orage,
Les foudres jaillissaient pour servir d'éclairage ;
Où les vents et les flots, dans leurs rauques accords,
Lui mugissaient, sans fin, une messe de morts.
Oui, c'était là sa place, au géant de l'histoire,
Un digne piédestal, c'était ce promontoire ;
Ce grand Adamastor qu'un poète anima
Pour jeter l'épouvante aux vaisseaux de Gama,
N'était plus à nos yeux un être chimérique ;
C'était lui qui, planant sur l'Inde et l'Amérique,
Du centre de son île aux pitons rayonnans,
Étendait ses deux bras sur les deux continens ;
Exilé de la terre, il avait pour royaume
L'immensité des mers que peuplaient son fantôme.
Sous quelque pavillon que le navigateur
Sillonât ce parage en coupant l'équateur,
Quelque nom qu'il portât sur la poupe ou l'étrave,
Français, Russes, Espagnol, Américain, Batave,
Anglais même ; sitôt qu'aux lieux du matin,
Se montrait un point noir à l'horizon lointain ;
Dès qu'on voyait surgir dans ce désert humide
Du Pharaon frat çais la grande pyramide.

Un saint recueillement, un silence profond
De l'un à l'autre bout s'étendaient sur le pont ;
On croyait voir le spectre échappé de sa tombe,
Entre l'onde et le ciel monter comme une trombe ;
L'équipage, saisi d'une froide terreur,
Murmurait, en tremblant, le nom de l'Empereur,
Traduisait son histore en son grossier langage ;
Et le vaisseau lui-même, avec son lourd tangage,
Plongeant et redressant sa poulaïne d'airain,
Semblait courber le front devant son suzerain.
C'en est fait : votre culte a renversé l'idole ;
L'île qu'illuminait son ardente auréole,
Sainte-Hélène n'est plus qu'une auberge, un relais
Tenus sordidement par des maîtres anglais,
Napoléon n'a plus son trône maritime ;
Le grand Adamastor est rentré sous l'abîme ;
L'autel resté sans dieu, le prestige est brisé,
Et le vaste Océan est dépoctisé.

BARTHELEMY.

UN PORTRAIT DE FEMME.

FIN.

Je reprends donc mon récit au jour fixé pour le mariage de Mlle Cécile de Flauville avec M. Ludovic d'Alaincourt. — La célébration devait se faire dans la chapelle du château. — Dès le matin, les parens et amis des deux familles arrivèrent ; et lorsque midi sonna, on se rendit à la chapelle.

Pour tout le monde Claire semblait calme et tranquille, insouciant et presque joyeuse du bonheur de sa sœur ; pour tout le monde son visage ne recéléait aucune douleur, ses yeux ne conservaient la trace d'aucune larme ; mais pour celui qui se serait un instant arrêté devant ce visage ; pour celui qui aurait sondé le regard de ces yeux, le calme factice de ces joues ; pour celui qui aurait touché, de l'extrémité même du doigt, les mains de la jeune fille ; pour celui-là, quelle pensée différente ! — Combien il aurait deviné et compris la douleur sous ce visage froid et indifférent ; combien il aurait deviné et compris les palpitations du cœur et la fièvre ardente qui courrait avec le sang dans les veines, et les tortures intimes de cette apparente résignation. — Un seul ami du marquis d'Alaincourt vint lui offrir le bras pour la conduire à l'église : elle accepta. — Après la messe, on entourra les mariés ; tous deux avaient l'air bien heureux.

Cécile alla à Claire. — Ce qui se passa sur le visage de Claire lorsqu'elle aperçut sa sœur, est impossible à décrire. Ce fut une altération subite qui contracta soudainement les traits de son visage ; mais presque aussitôt elle reprit ce calme et cette tranquillité qui ne l'avaient pas quitté un seul instant. Elle serra les deux mains de Cécile, elle l'embrassa sur le front, elle lui parla ; mais lorsque celle-ci se fut éloignée, elle s'appuya à un meuble, car sans cela elle fut tombée ; — des gouttes d'une sueur froide coulaient de son front.

Ainsi se passa la journée. — Supplice affreux pour la pauvre victime, que chaque parole, chaque regard, chaque minute tourmentait affreusement. Quand la nuit fut venue, et que chacun se fut retiré, Claire monta à sa chambre. A peine y fut-elle entrée, qu'elle tomba presque évanouie ; les sanglots s'échappaient convulsivement de sa poitrine oppressée, et tous ses membres tremblaient ; mais les larmes qu'elle versa par torrens la soulagèrent un peu ; elle reprit ses esprits et regarda autour d'elle avec un étonnement mêlé de crainte ; elle cherchait à rappeler ses idées, et l'immobilité presque de la folie pétrinait son visage. Quelques minutes se passèrent, pendant lesquelles elle se leva lentement et marcha jusqu'à la cheminée ; tout à coup elle laissa échapper un faible cri, et se prenant le front à deux mains, elle sanglotta. — Elle venait de ressaisir dans sa pensée la réalité de sa vie présente.

— Ah ! mon Dieu ! mon Dieu !... dit-elle, c'en est donc fait. — Il est consommé ce terrible mariage. — Maintenant il faut que je meure. — Ai-je assez souffert aujourd'hui ?... Et cependant voyez ce que c'est que le monde, il passe à côté de vous, il vous serre la main, il vous adresse des paroles riantes, et il ne voit pas la douleur qui vous torture ; un mot, un regard le trompent. — Que lui importent, du reste, votre bonheur ou votre désespoir ? Que lui importent les larmes que vous versez la nuit, seule et misérable, pendant son sommeil à lui et ses plaisirs.

Elle s'arrêta et reprit d'une voix basse.
— Ce silence m'effraie ; il ressemble à celui d'une tombe. — Ce matin, tant de bruit dans ce château, tant de mouvement, tant de joie, tant de bonheur pour eux ; cette fête sur tous les visages, puis cette chapelle parée, ce prêtre qui tenait leurs deux mains ; et ce soir... ce soir... rien que le silence de la nuit... ce soir... ils sont unis ! mon Dieu !... il est à ses genoux, il les embrasse, il lui dit qu'il n'a jamais aimé qu'elle, qu'il ne l'a jamais aimée ; ils sont heureux ; — l'ingrat, le lâche, le perfide !... et elle !... elle qui n'a jamais compris que son bonheur me tuait. — Eh bien ! j'irai... j'irai

à elle, j'irai, le poison dans le cœur, la mort sur le visage. Je les maudirai tous les deux et je mourrai... je mourrai à leurs pieds, devant leur lit de nocces.—Ah ! cela les effraiera horriblement, et je serai heureuse.—Non, je suis folle...

La pauvre Claire se tint, regardant le ciel pur au milieu de son obscurité, et les étoiles brillantes semées dans le ciel comme des clous dorés ;—elle ouvrit doucement la fenêtre, et l'air frais de la nuit rafraîchit un peu sa tête brûlante ; elle respira plus librement, et son regard insouciant suivait vaguement la cime des arbres agitée par le tremblement de la brise.—Près d'une heure, elle resta ainsi.

—Ah ! dit-elle, en levant les yeux, que ce ciel est pur et calme, que toute cette nature dort paisiblement, et moi, seule, je veille... je pleure.—Ah ! non, c'est de la lâcheté de pleurer ainsi : je veux aussi être calme, je veux aussi être heureuse.—La douleur, qu'est-ce donc ? si ce n'est le rêve absurde d'une imagination, et l'abattement d'une âme sans force et sans courage.—Je veux être forte au moins.—Je ne souffrirai plus demain ; demain, je reprendrai ma vie de tous les jours.—Je monterai à cheval ; j'irai à toutes les chasses, à toutes les fêtes, à tous les bals ; oui, j'irai... et qui sait, on m'aimera peut-être aussi, moi... et j'aimerai...—Oh ! Dieu... c'est affreux, et que je souffre !...

Elle quitta la fenêtre ; ses deux mains étaient posées sur son cœur, comme si elle eût voulu étouffer sous cette pression nerveuse une douleur qui lui déchirait la poitrine.—Elle s'assit sur son lit, et, inclinant son front, elle retomba de nouveau dans ses tristes méditations ; peu à peu la fatigue l'emporta.—Elle était si épuisée, elle avait tant souffert, la pauvre enfant !—Ses yeux se fermèrent.—Sa tête tomba malgré elle sur son oreiller, et elle s'endormit.—Mais quel sommeil ! Grand Dieu !—la douleur était là, insatiable, terrible, qui veillait à son chevet et lui pesait sur le cœur.—Pour celui qui souffre, le sommeil, ce n'est pas le repos.—Si vous en doutez, regardez-la, la pauvre enfant ; écoutez sa respiration oppressée et haletante, et examinez les traits de son visage.—N'entendez-vous pas des mots sans suite qui s'échappent de ses lèvres, des cris de douleur mal étouffés ?—Tenez, tenez, elle se lève à moitié, et cependant ses yeux sont fermés ; elle est debout, et cependant elle dort ; elle dort, et cependant elle souffre ; ses deux mains posées sur son front glissent lentement sur ses tempes et le long de son visage. Écoutez, écoutez....

—Ludovic.... Ludovic ! je vous en prie, ayez pitié de moi. Je vous aime.... Si vous épousez Cécile je mourrai... Et toi, ma sœur.... toi, à deux genoux je te supplie... les mains jointes, comme devant Dieu.... Tu sais combien je t'aime ! je te l'ai dit, à toi qui es ma sœur.... N'est-ce pas... vous aurez pitié de la pauvre Claire, qui souffre bien ?... N'est-ce pas... n'est-ce pas ?... Oh ! répondez-moi.... Comment ! pas un mot, à moi ?—Vous me quittez ainsi, tous deux.... Mais vous voulez donc que je meure !... Cécile ! Ludovic !... ils partent.... ils ne m'entendent pas !... Oh ! les lâches !...

Et poussant un cri affreux, elle retomba sur son lit.—Cette fois ses yeux étaient ouverts, mais son visage avait une expression terrible de dureté et d'exaspération.

—Non, non, dit-elle, je ne le veux pas... la bonté, c'est le lot de ceux qui ne souffrent pas ;—non, non, je ne le veux pas !—Oh ! j'ai une pensée horrible ! Mon Dieu ! chassez-la.... elle m'obsède, elle me pèse.... Faites-moi mourir... ou plutôt !...

Et elle court vivement à l'autre extrémité de la chambre, ouvre un secrétaire et en tira une fiole de poison, qu'elle regarda quelques minutes avec un pâle sourire.

—Voilà, dit-elle doucement, voilà le sommeil près de vous mon Dieu, et le bonheur pour moi.

Ses yeux brillaient d'un éclat inaccoutumé.—Tout à coup ses deux mains retombèrent sur ses genoux et son front se pencha.

—Mourir ! dit-elle, mourir si jeune, quand la vie me souriait, comme le soleil aux fleurs naissantes ; mourir ainsi, seule, isolée au milieu de tous ; sentir ce poison qui brûlera mes veines et montera lentement à mon cœur ; et toi, ma pauvre mère, te quitter aussi sans un adieu, sans un mot, toi dont l'amour maternel a si pieusement veillé sur mon enfance, toi qui comptais sur tes deux enfants pour appuyer ta vieillesse.—Je ne te verrai plus ma mère ! demain, quand ta voix m'appellera, je t'aurai quittée ; ma voix sera glacée, et mon âme sera près de Dieu !—Demain, j'aurai cessé de souffrir !

Elle se tut un instant, car les larmes tombaient de ses yeux et des sanglots mal étouffés suffoquaient sa poitrine.

—Mon Dieu, dit-elle, que j'ai peu de courage ;... j'ai peur. Ce poison que je tiens dans mes mains m'épouvante ; je n'ose pas le regarder. Et cependant c'est moi qui veux mourir ; mais il me semble que ma mère est là, devant moi, qu'elle me supplie de vivre.—Ma mère ! c'est impossible !... Oh ! que du moins je l'embrasse une dernière fois, que je voie une dernière fois son visage vénérable et que je dépose un dernier baiser sur son front.

Parlant ainsi, elle alla à la porte de sa chambre, l'ouvrit lentement, et écouta. Les premières lueurs du jour montaient faiblement à l'horizon, et tout était silencieux ; alors elle descendit l'escalier, s'arrêtant presque à chaque marche pour respirer ; son visage était pâle et livide, et cependant une fièvre ardente la dévorait.—Elle traversa un corridor et s'arrêta de nouveau devant une porte. Deux fois, elle leva la main, et deux fois sa main tremblante hésita.—C'était la chambre de sa mère ;—elle colla son oreille contre la porte, et écouta si aucun bruit ne venait de l'intérieur de cette chambre ; mais elle n'entendit que les palpitations de son cœur et les tressaillements intimes et douloureux de sa pensée.

—Elle dort, dit-elle tout bas, et elle ouvrit la porte. Une lumière pâle et vacillante éclairait la chambre et jetait une clarté indécise sur le lit où reposait la marquise de Flaville.—Claire s'approcha sur la pointe du pied du lit de sa mère, et quand elle fut tout près, elle s'agenouilla et joignit les mains.

—Ma mère, dit-elle bien bas, voilà ta fille, la pauvre Claire à genoux devant toi, qui te demande pardon de mourir.

Et elle courba la tête.—Ses lèvres s'agitèrent comme si elle prononçait une prière ; mais aucun son articulé ne sortait de sa bouche ;—puis elle se releva et embrassa sa mère. Quelques minutes encore, elle resta devant le lit pâle et immobile ; elle n'avait pas la force de le quitter. Ensuite elle se dirigea vers une autre porte qui était sur le côté ; celle-là était entrouverte ; elle la poussa bien doucement pour empêcher le moindre bruit, et entra dans une autre chambre : c'était celle de son père ; elle s'avança vers le lit, écoutant, à chacun de ses mouvements, si le bruit de ses pas ne trahirait pas sa présence.—Le noble vieillard reposait ; sa tête vénérable, entourée de longs cheveux blancs, était inclinée sur son épaule. Ainsi qu'elle avait fait tout à l'heure, Claire s'inclina devant le lit, puis s'agenouilla pour prier.

Il devait y avoir quelque chose de solennel et de grand dans ces adieux silencieux de l'enfant qui s'avançait vers la mort, dans cette pâle jeune fille qui venait tour à tour s'incliner devant deux lits, dans cette douleur résignée et muette qui priaît comme le martyr, mais sans laisser échapper une larme ni un sanglot.

—Mon bon père, adieu, dit-elle.

—Et elle se pencha sur le lit, appuyant une de ses mains sur la boiserie, et de l'autre écartant les boucles brunes de ses cheveux qui inondaient son visage. Ses lèvres s'approchaient lentement du front vénérable du vieillard, lorsqu'elle s'arrêta ;... ses yeux avaient rencontré au fond de l'alcove deux pistolets accrochés à côté l'un de l'autre. La vue de ces armes eut quelque chose d'inattendu qui la prit au cœur, elle les regarda attentivement.—Son visage n'avait pas changé d'expression ;—tout à coup elle secoua vivement la tête, et s'inclina, elle déposa sur le front de son père le baiser d'un éternel adieu.—Au moment de s'éloigner, elle porta ses deux mains à ses yeux ; on eût dit qu'elle craignait de voir ces armes une seconde fois ; mais lorsqu'elle touchait déjà la porte, elle se retourna malgré elle et resta ainsi qu'une statue les deux yeux fixés sur l'alcove.—Celui qui eût été là eût peut-être deviné ses pensées à l'altération subite qui bouleversa les traits de son visage.—Elle s'approcha une seconde fois du lit ; une attraction terrible l'entraînait ; il semblait qu'on la poussât, tant ses mouvements étaient parfois brusques et saccadés.—Devant le lit, elle s'arrêta.—Elle tremblait horriblement.—La pendule sonna quatre heures ; elle eût voulu en étouffer le bruit dans sa poitrine, et tant que le marteau frappa sur le timbre, elle regarda son père, épiant attentivement son sommeil.—Le vieillard dormait toujours ; alors elle prit une résolution désespérée, s'appuya d'un genou sur le lit et se penchant en avant, elle décrocha un des deux pistolets ; mais le fer du canon se heurta au cœur ; et ce fut un bruit aigu qui la fit tressaillir.—Le marquis fit un mouvement et souleva la tête.—Claire était de nouveau debout devant le lit ; elle n'osait bouger ; car le moindre bruit eût sans nul doute tout-à-fait réveillé son père ; mais la tête du marquis retomba sur l'oreiller ; il ne se réveilla point ; alors la jeune fille s'éloigna lentement.

Quand elle fut sortie de la chambre, elle respira plus à l'aise, et monta rapidement l'escalier.—Quelle pensée soudaine s'était emparée d'elle à la vue de ses armes ? Que se passa-t-il tout à coup dans sa tête et dans son cœur ?—C'est là un de ces mystères terribles et profonds que la tombe emporte avec elle.—Mais celui qui l'eût regardée ne l'eût pas reconnue ; ce n'était plus la pauvre Claire brisée sous le poids de sa douleur, pâle, épuisée sous sa souffrance, joignant les mains et courbant la tête ; la pauvre Claire enfin, qui ne se sentait ni assez de courage, ni assez de résignation pour vivre, et qui voulait mourir ; c'était une autre femme qui se relevait fièrement en face de sa douleur.—Elle ne prononça pas une seule parole ; elle resta près de trois heures assise, silencieuse et calme ; mais son regard était ardent, et parfois sa poitrine se soulevait irrégulièrement.

Sept heures sonnèrent ; elle écouta, puis elle se leva lentement, prit la fiole qui était sur la table, le pistolet ; et sortit ;—elle alla droite à la chambre de sa sœur et frappa.

—Qui est là ? dit la voix de Ludovic.

—C'est moi, moi, Claire votre sœur.—Il faut que... je parle à Cécile, ouvrez-moi....

Quelques minutes s'étaient passées, Claire, debout devant la porte, attendait ; Ludovic, étonné de cette visite si matinale, mais craignant qu'il ne fut arrivé quelque chose d'étrange, un malheur peut-être, s'empressa d'ouvrir.

—Entrez, Claire, dit-il.

A peine avait-il prononcé ces deux mots, qu'une détonation se fit entendre, il poussa un cri, et tomba à la renverse ;—la balle lui avait traversé le cœur.

—Mon Dieu ! qu'y a-t-il ?... s'écria Cécile en se levant tout droite sur son lit et promenant partout ses regards épouvantés.

Claire s'élança vers elle, et écartant violemment de ses deux mains les rideaux de son lit :

—C'est moi !... ma sœur, dit-elle d'une voix creuse ;—c'est moi !... je t'ai tué !... et voici ma part !

Et elle avala d'un trait le contenu de la fiole.

—Il était à toi cette nuit, ma sœur ; il est à moi maintenant ! !...

Puis elle s'élança hors de l'appartement, et monta à sa chambre ; là, elle s'enferma à double tour et mit les verroux. Quand on enfonça la porte on la trouva morte, étendue sur son lit.

—Cette histoire est affreuse, dis-je à Mme d'H...., lorsqu'elle eut cessé de parler.

—D'autant plus affreuse, me répondit-elle, qu'elle est vraie.

—Et Cécile ?

—Elle mourut au couvent.

BARON DE BAZANCOURT.

CONDITIONS.

Ce Journal se publie hebdomadairement, No. 18, rue St. Jean, Haute ville, le SAMEDI. L'abonnement est de QUINZE SOUS par mois, ou 72 Gr. par année, payable par trimestre. Les frais de poste ne monteront à cinq centimes par année.

Les annonces sont insérées aux prix et conditions des autres établissements de cette ville.

SCIENCES.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

SÉANCE DU 11 JANVIER 1811.

PRÉSIDENCE DE M. SERRES.

PHYSIQUE : Rayonnement chimique de la lumière.—M. Biot lit un rapport sur un mémoire de M. Edm. Becquerel, contenant des recherches sur le rayonnement chimique qui accompagne la lumière solaire et la lumière électrique.

M. Biot commence par rappeler ce fait général, que de chaque point des corps il dérive continuellement une infinité de radiations rectilignes, résultant d'une émission matérielle, ou d'ondulations propagées, susceptibles d'être absorbées, réfléchies, réfractées, et qui, selon leurs qualités propres, attachées à leur nature, ainsi qu'à leurs vitesses actuelles, peuvent produire la vision, la chaleur et déterminer certains phénomènes chimiques lorsqu'elle sont reçues par des substances ou par des organes sensibles à leurs impressions. Ce que nous appelons la lumière, ajoute M. Biot, n'est qu'une spécialité de ses radiations qui se trouve apte à impressionner notre rétine lorsqu'elles arrivent à l'œil avec certains degrés de vitesse. Chaque substance, vivante ou non vivante, organisée ou non organisée, est de même plus ou moins sensible à certaines portions de la radiation totale, que nous parvenons à distinguer les unes des autres, soit par leur réfrangibilité diverse, soit par leur inégale aptitude à être absorbées par les mêmes milieux. Et les substances ainsi affectées éprouvent souvent sous cette influence une excitation qui a pour résultat la séparation de leurs éléments constituants chimiques, ou qui les dispose à former des combinaisons que nous ne pourrions pas autrement déterminer.

A ces notions générales M. Edm. Becquerel ajoute le fait suivant, dont l'établissement est l'objet spécial de son mémoire : « Des rayons qui ne peuvent impressionner sensiblement une substance préparée à l'abri de toute radiation peuvent continuer très vivement l'action que des rayons différents auraient commencés à exercer sur elle. » En conséquence, il appelle ceux-ci rayons excitateurs, et les autres rayons continuels... C'est l'expression immédiate de l'effet qu'il a observé ; nous verrons tout-à l'heure que M. Biot l'énonce sous une autre forme qui semble montrer plus évidemment sa connexion avec les phénomènes déjà connus. M. Edm. Becquerel a constaté ce fait remarquable par deux genres d'expériences que le rapporteur a vérifiées.

Le premier consiste à briser par le prisme un trait de lumière claire, introduit dans la chambre obscure, et à faire agir séparément les diverses portions de la radiation totale ainsi réfractée. Ayant jeté dans une chambre un spectre lumineux horizontal dont la direction longitudinale contenait tous les éléments tant visibles qu'invisibles de la radiation solaire séparés et dispersés suivant l'ordre de leurs réfrangibilités respectives, on a préparé une longue feuille de papier sensible en l'imprégnant d'abord d'une solution de bromure de potassium, la laissant sécher et recouvrant en suite la couche de bromure par une solution de nitrate d'argent dans la chambre même. Ce procédé a été indiqué par M. Talbot. On sait, ou du moins on croit savoir, qu'il s'opère alors un échange de bases d'où résulte une formation immédiate de nitrate de potasse et de bromure d'argent, dans un état tel que ce dernier sel se trouve sensible à l'action des radiations les plus réfrangibles.

Quand la feuille ainsi préparée a été bien sèche on la partage en deux bandes A et B, dont l'une B a été enfermée soigneusement à l'abri de toute radiation, tandis que l'autre A a été immédiatement placée dans le spectre, de manière à recevoir sur sa longueur l'action de toutes les radiations de diverses réfrangibilités comprises non seulement dans l'amplitude visible du spectre, mais encore au-delà de cette amplitude jusqu'à une certaine distance, principalement du côté de l'extrémité rouge. Après peu de temps, le papier s'est impressionné dans les parties exposées aux radiations les plus réfrangibles, concordantes avec les rayons visibles bleus, indigos, violets, et même au-delà. Mais la portion exposée aux radiations les moins réfrangibles, concordantes avec les rayons visibles verts, jaunes, orangés, rouges, n'a éprouvé aucune coloration appréciable, même après un séjour assez prolongé pour que tout le reste de la bande fut déjà très notablement noirci. Alors on a pris la bande de papier sensible B qui avait été tenue enfermée à l'abri de toute radiation et on l'a recouverte d'une bande de carton épais, plus longue et plus large, qui était sur toute sa longueur, découpée par bandes transversales, alternativement vides et pleines. Puis on l'a présentée un seul instant, peut-être moins d'une seconde, à la radiation solaire directe sous cet abri partiel. En ramenant le tout dans une chambre obscure, et découvrant le papier pour le regarder à la lueur d'une bougie, on pouvait déjà entrevoir dans toute sa longueur quelque faible trace de coloration sur les bandes vides que la radiation avait frappées. Mais en le portant dans le spectre, ces bandes prirent bientôt une teinte noire beaucoup plus forte, sous l'influence des radiations invisibles correspondantes aux réfrangibilités des rayons verts, jaunes, orangés et rouges, tandis que leurs intervalles, primitivement non impressionnés demeuraient tout-à fait incensibles. Dans tout le reste du spectre, au contraire, la coloration, d'abord un peu plus marquée sur les bandes impressionnées, s'est bientôt étendue uniformément. Après quelque temps la coloration des bandes impressionnées, située vers l'extrémité la moins réfrangible s'est montrée au plus haut degré d'intensité dans la plage correspondante aux rayons verts ; étant là aussi forte ou presque aussi forte que dans les violets, et se dégradant des deux côtés autour de ce maximum, au lieu qu'il ne s'était opéré aucune trace d'action dans cette même plage, quand la bande n'avait pas été préalablement exposée à la radiation générale.

La succession des résultats ainsi obtenus confirme donc le fait annoncé, savoir, que certains rayons inhabiles à exercer primitivement une action sur le papier, sont très propres à continuer cette action quand elle a été commencée par d'autres.

Remarquons toutefois, ajoute M. Biot, qu'elle pourrait encore s'exprimer d'une manière différente. On sait, d'une part, que les substances de nature dissimilable sont généralement sensibles à des portions diverses de la radiation totale. D'une autre part, le fait primordial découvert par M. Nièpre, et depuis si étendu par M. Daguerre, montre que les substances, en s'impressionnant, changent de nature, puisque les portions inégalement impressionnées, deviennent inégalement sensibles à l'action chimique des autres milieux liquides ou aëriiformes ; et c'est là ce qui produit la distinction des linéaments de l'image dans les dessins ainsi obtenus. Pareillement, pour les papiers impressionnés, on ne peut douter que le bromure d'argent impressionné et plus ou moins noirci ne soit devenu différent du bromure non impressionné. Nous n'avons pas besoin de spécifier si la modification dont il s'agit est chimique ou mécanique, c'est-à-dire si elle consiste dans la séparation et la dissipation dans les principes, par exemple du brome, du chlore, de l'iode, ou dans un autre arrangement moléculaire

des principes entre eux ; car ces deux modes d'altération pourraient également amener un degré différent de sensibilité aux mêmes réactifs chimiques ou aux mêmes sortes de radiation. Dans cette seconde manière de voir, le phénomène observé par M. Edm. Becquerel peut s'énoncer en disant que le papier impressionné et modifié devient sensible à des portions de la radiation auxquelles il était primitivement insensible, ce qui rattache ainsi le nouveau phénomène à l'ensemble de ceux que l'on connaissait précédemment.

M. Edm. Becquerel a reproduit les mêmes résultats en substituant aux radiations séparées par le prisme les portions de la radiation totale, transmise par des verres colorés de nature diverse. Le rapporteur n'a pas négligé ce moyen de confirmation.

On sait que les papiers sensibles, préparés, selon la première méthode de M. Talbot, par la décomposition réciproque du chlorure de sodium et du nitrate d'argent, sont faiblement impressionnables par la radiation artificielle d'une lampe Locatelli. On devait présumer que cela aurait lieu, et même à un degré plus marqué, pour les papiers où le chlorure est remplacé par un bromure. Comme l'intensité de cet effet n'était pas inutile à connaître pour l'exactitude des expériences précédentes, puisque les papiers sont éclairés par la flamme d'une bougie lorsqu'on les prépare, le rapporteur a voulu le constater, et il y a réussi en répétant les expériences de l'auteur sous une autre forme.

M. Edm. Becquerel a cherché aussi si les impressions instantanées produites sur les papiers sensibles par les radiations qui accompagnent la lumière électrique seraient continuées par celles qui accompagnent la radiation solaire, et il s'est assuré que cela avait lieu. Le temps a manqué à M. Biot pour répéter cette expérience, que l'analogie le porte à croire exacte. Néanmoins il regarde comme essentiel de l'effectuer.

SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE DE PARIS.

SEANCE DU 2 JANVIER, 1841.

PHYSIQUE : *Électricité des vapeurs.*—M. Peltier communique un fait relatif à l'électricité produite au moment de l'expansion des vapeurs.

Lorsqu'on lâche de la vapeur, provenant d'eau distillée, formée dans un vase en cuivre, et ayant une tension de plusieurs atmosphères, cette vapeur est positive ; le vase est négatif. Si la vapeur a une faible tension et qu'elle mouille en sortant, on ne recueille plus d'électricité. La quantité de l'eau, la pression, la forme et la matière de l'appareil formant orifice, font varier la tension et la nature de l'électricité. M. Peltier dispose un appareil pour étudier séparément ces diverses circonstances.

ASSOCIATION BRITANNIQUE.

POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES.

10^e Session tenue à Glasgow, 1840.

SECTION A.—SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.

—Il est fait lecture d'un rapport, au nom de la commission pour la réduction des étoiles de *calum australe stelliferum* de Lacaille.

Les réductions de toutes les étoiles du *Calum australe stelliferum*, de Lacaille, sont terminées, et l'aide de M. Henderson dispose actuellement les résultats sous forme de catalogue, qui n'a pu toutefois être terminé au moment de la réunion de l'Association. La portion déjà complète a été transmise à M. Baily, qui doit en faire usage dans la construction du nouveau catalogue de la Société Astronomique.

—La Section entend la lecture d'un 3^e rapport, fait également au nom d'une commission nommée par l'Association, pour la réduction des observations météorologiques, faites aux équinoxes et aux solstices.

Sir John Herschel, rapporteur de cette commission, annonce que les mêmes motifs qui avaient fait, l'an passé, ajourner ce travail, n'ont permis cette année de le commencer que très tard ; mais que diverses séries d'observations qui manquaient, étant enfin parvenues dans les mains de la commission, de manière à rendre assez complètes les séries pour les années 1835 à 1838, les commissaires ont jugé à propos de ne plus différer ce travail, et d'y procéder avec les matériaux à leur disposition. En conséquence, ils ont dressé un plan d'opérations pour la comparaison et la projection des oscillations barométriques de ces années ; ils proposent de se borner, pour le moment, à ce travail, dont l'exécution a été confiée au zèle et à la capacité de M. W. R. Birt, qui s'en occupe activement, et qui a mis la commission en état de placer sous les yeux de la Section, comme un spécimen de son mode d'opérer, le tableau et la projection des observations faites dans les Îles Britanniques pendant l'année 1836. M. Herschel les dépose sur le bureau.

Dans la discussion de ces observations, on a trouvé avantageux de diviser les stations dont elles proviennent en groupes, d'après la proximité géographique ; les principaux sont le groupe des îles britanniques, celles du continent de l'Europe, de l'Amérique du Nord, de l'Afrique méridionale et des Indes. Chacun de ces groupes est rapporté, en faisant usage de la différence des longitudes pour déterminer les temps de l'observation, à une station centrale ; les courbes projetées, dans lesquelles les abscisses sont les temps moyens, à cette station, et les ordonnées, les hauteurs barométriques réduites, présentent, à la simple vue, la concordance ou le désaccord des mouvements barométriques pour toutes les stations du groupe. Les nombres qui servent aux projections sont réduits en tableaux de la forme indiquée dans les papiers déposés sur le bureau. Ces tableaux paraissent parfaitement propres à être adoptés généralement pour des réductions semblables.

La projection des courbes est le premier point dont on a eu à s'occuper. Dans les réductions et dans les calculs encore très limités qu'on présente comme modèles de la marche qu'on suivra, on aperçoit déjà les germes de quelques découvertes intéressantes. Ainsi on y voit que la marche du baromètre dans les deux seules stations irlandaises (Makree et Limerick) qui ont fourni des observations, tout en étant d'accord de part et d'autre, diffère d'une manière tranchée de la marche correspondante dans toutes les autres stations anglaises ; celles-ci, d'un autre côté, présentent une grande concordance entre elles.

Il serait prématuré peut-être d'entrer actuellement dans de plus grands détails sur la marche ultérieure à suivre dans ces réductions, attendu qu'elle sera nécessairement et matériellement influencée par l'aspect sous lequel le sujet se présentera à mesure qu'il se développera, et surtout par la discussion d'une ou deux des séries les plus complètes, qui, grâce au zèle et à l'activité des savants américains, promettent, au moins dans le groupe des États-Unis, de présenter des circonstances remarquables.

—Il est donné lecture d'une lettre de M. Birt à sir John Herschel à l'occasion du travail précédent. Cette lettre s'explique ainsi :

« Je vous adresse quatre feuilles des courbes provenant de nos premiers travaux de réduction, ainsi que les tableaux des hauteurs barométriques réduites qui ont servi à les projeter. Les courbes, pour l'Angleterre et l'Irlande, diffèrent généralement, et, dans quelques cas, considérablement à l'exception des observations de décembre 1836, époque à laquelle il y a concordance entre les courbes de Makree, Oxford, Londres et Ashurt, surtout à leurs sommets, qui se présentent à la même heure. La concordance des maxima entre les courbes d'Edimbourg, Halifax et Oxford, à des périodes postérieures, paraît indiquer, dans les ondulations barométriques, une progression qui part du nord ou du nord-est quelques autres feuilles de courbes semblent également faire apercevoir un mouvement de progression. Je ne me suis pas encore occupé à rendre les courbes continues, ou à leur donner une courbure sur toute leur étendue, mais j'y m'en occuperai prochainement. Pensez-vous qu'il soit avantageux de combiner les courbes qui sont évidemment semblables, afin d'obtenir de ces courbes des moyennes de hauteurs semblables au-dessus ou au-dessous de la ligne moyenne, en amenant les sommets et les inflexions sur les mêmes ordonnées verticales, en tenant compte de la différence des longitudes ? La grande dissimilitude des courbes obtenues pour la Grande-Bretagne et l'Irlande m'a suggéré cette idée, et elle m'a fait également penser que, dans les observations à venir, il conviendrait d'augmenter les stations, et, s'il était possible, l'observation d'une élévation et d'une dépression complète à chacune d'elles. »

—Il est donné lecture d'un mémoire, intitulé : *Sur la théorie de l'électricité*, par M. C.-J. Kennedy. Nous allons en reproduire une analyse.

Lorsqu'un courant électrique passe à travers un milieu imparfaitement conducteur, tel que l'air atmosphérique, les particules électriques, se trouvant retardées, doivent s'accumuler sur le trajet traversé par ce courant. Ce fait semble offrir les moyens de déterminer s'il y a deux fluides électriques, ou s'il n'y en a qu'un seul. S'il y a deux fluides, les particules de chacun doivent s'accumuler sur la ligne de décharge. Si la vitesse des deux courants était uniforme et égale, chaque section du trajet traversé contiendrait nécessairement autant de particules électriques vitreuses que de particules résineuses. Par conséquent, si un pareil courant électrique passait entre deux fils, métalliques semblables, un corps léger, suspendu à mi-chemin entre les fils, devrait rester immobile, en supposant que l'intensité électrique des deux fils fut égale, puisqu'il serait entraîné avec une égale force dans deux directions contraires ; mais s'il n'y a qu'un seul fluide électrique, ce fluide étant retardé et ses particules s'accumulant sur la ligne du trajet, l'air situé sur cette ligne doit devenir électrisé positivement sur la section centrale, et dans toute la ligne l'état positif doit prédominer. Par conséquent un corps léger, placé à mi-chemin entre les deux fils, devrait être entraîné vers le fil négatif.

Peut-être la preuve alléguée pour établir la réalité d'une force directe d'impulsion dans les particules de l'électricité est-elle entièrement illusoire ; mais, indépendamment de toute impulsion directe par les particules électriques, le corps léger doit encore être entraîné vers le fil négatif ; car le courant d'air émis du fil positif étant supérieur en longueur et en intensité à celui émis par le fil négatif, doit être poussé en avant avec une force supérieure, sous l'influence de l'attraction et de la répulsion des deux fils opposés. Le fil positif repousse, et le fil négatif attire toute particule aérienne électrisée positivement, tandis que, d'un autre côté, le fil négatif attire, et le fil positif repousse toute particule aérienne électrisée négativement. Mais, comme les particules aériennes électrisées positivement excèdent les particules électrisées négativement, tant sous le rapport du nombre que sous celui de l'intensité, la somme des forces des premières doit être supérieure à la somme des forces des secondes. Par conséquent, le courant aérien électrisé qui part du fil positif doit, dans la théorie d'un seul fluide, être supérieur en force au courant aérien électrisé, provenant du fil négatif. Or c'est ce qui arrive, et, suivant M. Kennedy, ce fait décide la question.

Une roue portant de grandes ailes, suspendue délicatement, équilibrée avec le plus grand soin, et placée à moitié chemin entre deux fils P et N, se met de P fil positif, vers N fil négatif, lorsqu'un courant électrique est transmis à travers ces fils.

On obtient le même résultat avec le *cratoscope*, instrument très simple et très commode, qui consiste en une boîte oblongue, dont les parois et le couvercle sont en verre, et vernis. Deux fils semblables P et N passent à travers des trous percés dans les parois opposées, où ils sont mobiles, afin de pouvoir les ajuster avec précision à une distance quelconque d'une feuille d'or suspendue à une petite lame métallique attachée à un fil en métal qui passe en travers, et au milieu de la boîte en verre, où l'on a ménagé à cet effet une ouverture dans le couvercle. Sur cette ouverture on pose une plaque de verre, de manière que la feuille d'or se trouve ainsi complètement à l'abri de l'agitation qui pourrait résulter des mouvements de l'air environnant. Cette feuille obéit à la plus légère impulsion des courants aériens électrisés qui partent des fils P et N quand on électrise ceux-ci, ce qui s'opère en mettant en communication l'anneau qui porte ces fils à l'extérieur, avec deux fils égaux d'environ 1m,20 de longueur, dont l'un est inséré dans une cavité pratiquée sur l'extrémité positive, et l'autre dans une cavité semblable faite sur l'extrémité négative du premier conducteur d'une machine électrique. Alors on ajuste les fils P et N à une distance convenable, et la même pour tous deux, de la feuille d'or. On s'assure préalablement, et par une expérience décisive, que les forces attractives des fils P et N sont précisément égales entre elles ; puis on met la machine électrique en action, et on voit la feuille d'or se porter instantanément du fil P vers le fil N ; ce qui démontre la supériorité de la force du courant aérien électrisé émanant du fil positif sur celle du courant provenant du fil négatif.

En renversant les conditions du problème dans l'expérience, la direction de la feuille d'or reste la même : elle se porte toujours du fil positif vers le fil négatif.

Cette expérience semble contredire la théorie des deux fluides, et établir au contraire la théorie d'un seul ; elle paraît à M. Kennedy décider nettement la question. On n'a introduit aucune force hypothétique dans cette explication ; on n'y a fait usage que de forces électriques connues. Si le fluide électrique vitreux est supposé éprouver moins de retard en traversant l'air que le fluide résineux, le résultat sera aliéné, mais n'en restera pas moins contraire à la théorie de Du Fay ; car, dans ce cas, le fluide résineux devrait prédominer dans l'intervalle aérien, et le corps léger devrait être entraîné vers le fil positif, et non pas s'en éloigner, comme l'expérience le démontre.

Il y a encore d'autres expériences qu'on peut citer en faveur de la théorie d'un seul fluide électrique. M. Porret et M. de La Rive ont trouvé qu'une ligne d'eau interposée entre les fils de la batterie voltaïque était entraînée du fil positif ou vitreux vers le fil négatif ou résineux. Lorsqu'une solution saline concentrée, possédant un très grand pouvoir conducteur, était employée en place d'eau, on obtenait le même résultat. La

raison en est évidente. L'électricité était peu retardée, et par conséquent ne s'accumulait pas à un degré sensible sur la ligne de passage entre les fils électrisés diversement ; la ligne d'eau n'était qu'à peine électrisée, et par conséquent ne pouvait pas marcher du fil positif ou vitreux par la répulsion de ce fil et l'attraction du fil opposé.

Ces résultats sont parfaitement d'accord avec ceux qu'on obtient lorsque le passage de l'électricité s'opère à travers un intervalle d'air atmosphérique. Lorsqu'une carte isolée est percée par une décharge électrique passant entre deux boutons équidistants et également électrisés, elle est perforée dans un seul point, et il s'y forme un trou présentant deux bavures, une de chaque côté de la carte. Cela prouve qu'au moment de la perforation, les particules de la carte sont rompues par une force d'arrachement agissant dans les deux directions. On ne peut rien fonder sur ce qu'il n'y a qu'une seule perforation. Le passage d'un fluide électrique, ou de deux fluides à travers le point perforé, pourrait également expliquer la présence d'une seule perforation, pourvu que le passage simultané de quantités égales des deux électricités à travers un seul et même point de la carte fût capable de produire en ce point une force d'arrachement parmi les particules de cette carte. Mais l'addition simultanée de quantités égales des deux électricités sur le point qu'elles traversent doit laisser ce point en repos et dans l'état neutre ; pourquoi donc alors les particules de la carte crévent-elles et sont-elles renversées ? Pourquoi, dans la théorie de deux fluides, y a-t-il même une perforation ? Dans la théorie d'un seul fluide, cette perforation doit nécessairement avoir lieu, car les particules électriques, étant tout-à-coup arrêtées dans leur mouvement à travers la carte, doivent s'accumuler dans le point par lequel elles passent ; ce point doit être électrisé avec intensité en plus, et par conséquent ses corpuscules doivent avoir une forte tendance à crever et s'écartier, suivant la loi que les corps électrisés de la même manière se repoussent ; et puisque l'un des boutons est électrisé positivement, et l'autre négativement, le premier doit au moment de la rupture, repousser, et le second attirer les particules rompues de la carte. Par conséquent, les bavures sur le côté négatif de la carte doivent être plus considérables que celles sur le côté positif ; c'est ce qui a lieu en effet, même quand on a pris toutes les précautions pour assurer l'égalité et l'intensité dans les deux boutons opposés.

La supériorité de longueur de l'étincelle positive ou vitreuse, et l'étendue plus considérable de la lumière au point positif peuvent être aussi alléguées comme des faits qui corroborent les preuves déjà fournies précédemment. Ces preuves, dit M. Kennedy, justifient suffisamment cette conclusion qu'il n'y a qu'un seul fluide électrique.

L'INSTITUT :

QUÉBEC, SAMEDI, 27 MARS 1841.

Nous donnons dans nos colonnes une courte notice sur une nouvelle pompe à incendie, confectionnée par M. Le Moine, mécanicien bien connu par son habileté comme armurier, et qui a fait il y a quelques années une pompe d'une force supérieure à toutes celles de notre ville, et dont le faubourg St. Roch a fait l'acquisition. C'est avec plaisir que nous signalons les perfectionnements dans les arts mécaniques. Le pays a fait beaucoup de progrès dans cette partie importante de l'industrie, et il possède actuellement plusieurs établissements qui le mettent sur un même pied que nos voisins, les États-Unis. Québec renferme plusieurs fonderies qui ont fourni des machines à vapeur à plusieurs de nos tanneries, à des distilleries, à des bateaux à vapeur, &c. On distingue celle de M. Twaddell et celle de M. Galbrath, où M. l'ingénieur Murray fait couler ses machines.

Montréal en recèle plusieurs ; celle de Ward, Brush & Cie. est la plus renommée, et égale, dit-on, les meilleures des États-Unis. Il y a aussi une fonderie de caractères d'imprimerie qui a été établie par MM. Thomas Guérin & Cie. Ainsi l'on voit que le Canada s'enrichit tous les jours d'établissements qui, tout en marquant du progrès, augmentent son industrie et ses richesses.

Nous recevons toujours avec empressement comme nous l'avons déjà annoncé, les écrits qui auront pour but de signaler à l'attention publique, les inventions et les perfectionnements dont notre pays sera le théâtre.

SCIENCES MÉCANIQUES.—QUÉBEC.

POMPE À INCENDIE À UN SEUL CYLINDRE.—MR. LEMOINE, mécanicien de cette ville, a trouvé le moyen en 1835 de construire une pompe à incendie beaucoup plus avantageuse que celles en usage jusqu'ici ; au lieu de deux cylindres, cette nouvelle machine n'en exige plus qu'un seul, et jette malgré cela une masse d'eau aussi continue et plus forte que les anciennes pompes. Il ne faut donc qu'un seul piston faisant les fonctions de deux, avec la différence que le frottement est diminué de moitié. Le mécanisme étant ainsi simplifié, on pourra faire des pompes moins coûteuses et d'un poids beaucoup moins considérable sans que l'effet en soit moins avantageux. Il est bien reconnu que des pompes qui ne jettent qu'un petit volume d'eau à la fois sont parfaitement inutiles, et même nuisibles dès que le feu est d'une certaine intensité. Il suffit pour comprendre cet avantage de savoir que l'eau est composée d'oxygène et d'hydrogène, deux gaz, sans lesquels il n'est pas de combustion. Dès que le feu est assez considérable pour décomposer l'eau ou que la quantité de ce dernier corps n'est pas suffisante pour submerger les parties enflammées, l'eau réduite d'abord en vapeur puis à l'état de gaz anime le feu d'une manière très-sensible ; c'est ce que l'on peut observer à chaque incendie, lorsque le jet d'une petite pompe est dirigé vers des corps enflammés. Les forgerons et les fondeurs connaissent ce phénomène par l'expérience ; aussi les voit-on raviver leurs feux en y jetant peu d'eau et l'éteindre en l'y jetant en abondance. Rien ne prouve mieux la supériorité des pompes fortes sur celles qui ne lancent que peu d'eau.

Quelques personnes s'intéressant au succès de l'INSTITUT VATTÉMARÉ de Montréal, désirent savoir s'il a été fait quelque chose depuis la passation de l'ordonnance autorisant le Conseil de Ville à mettre ce projet à exécution ? A propos, il serait peut-être convenable, que le comité de cette ville et celui de Montréal se missent en rapport, ne serait-ce que pour se communiquer leurs procédés et s'éclairer sur leurs progrès ; cela créerait de l'émulation, chose fort nécessaire en Canada dans tout ce qui n'est pas politique.

On nous a suggéré que si nous établissons une agence à St. Roch de cette ville, nous rencontrerions les vœux des habitants de cet endroit. Nous avons en conséquence nommé Mr. Dixon, instituteur, rue des Fosses, notre agent, chez qui l'on pourra souscrire à cette feuille ou s'en procurer des exemplaires en tout temps.

APRÈS DE CURS

A L'ENDROIT ET A L'ENVERS.

(La scène s'est passée avant-hier dans le cabinet de M. le maréchal Soult.)

MONSIEUR LINGUET, une plume à la main et un cahier de papier devant lui.—Vous le voyez, monseigneur, je suis à vos ordres.

M. SOULT.—Ah ! oui, pour rédiger mon discours de demain. C'est très bien, et alignez-moi ça-z-un peu dans le roigné, nom d'une gibarne !

M. LINGUET.—Monseigneur sait que j'y travaille de mon mieux et que je m'efforce de faire briller son éloquence naturelle. (A part.) C'est une véritable besogne de tanneur.

M. SOULT.—Parbleu ! votre métier z-avec moi est facile ; je vous ai-t-y pas toujours donné des idées un peu bien trossées ? Je suis-t-orateur, c'est connu ; vous n'avez qu'à trouver ce qu'il y a-t-à dire, à écrire les phrases, moi je me charge de tout le reste. Je vous dis que l'éloquence est mon spécialité.

M. LINGUET, s'inclinant.—C'est très vrai, monseigneur. Mais venons à votre discours de demain ; c'est relativement au projet de fortification. Monseigneur veut-il bien me dire s'il se propose de parler pour ou contre ?

M. SOULT.—Certainement z-en ma qualité de premier ministre mon opinion z-est arrêtée... Cependant que le crique me croque si j'en sais rien.

M. LINGUET.—Permettez-moi, monseigneur, de vous faire observer qu'il faut absolument qu'un discours soit conçu dans un sens quelconque.

M. SOULT.—Ah bah ! si on ne leu-z-y en mettait point du tout, de sens ? Je me suis laissé dire que ça se fait.

M. LINGUET.—C'est vrai, monseigneur, et je vous en ai rédigé moi-même assez souvent dans ce sens-là. Mais, dans la circonstance actuelle, impossible ; il faut de toute nécessité vous prononcer pour ou contre.

M. SOULT.—C'est-y bête ! C'est que je vas vous dire, Linguet ; ce matin z-en ma qualité de premier ministre, j'ai-t-été-z-au château prendre la consigne dessus les fortifications. Je leu-z-ai demandé ce que je pense au juste relativement z-à l'affaire. Mais dans c't endroit-là ils vous ont une tonnerre de Dieu de manière d'embarlificoter les choses, que le diable n'y comprend goutte. Et puis je suspecte qu'il y a du mic-mac sous jeu ; qu'ils veulent pas dire leur fin mot rapport aux fortifications. De façon qu'ils m'ont tenu là, pendant trois heures, au port d'arme à me dégoiser un tas de que tantôt blancs tantôt noirs. En entrant, je savais pas du tout z-à quoi m'en tenir. Pour lorsse, quand je suis sorti, j'étais-t-aussi avancé, parole d'honneur.

M. LINGUET.—En vérité, monseigneur, je ne vois pas trop comment je pourrais composer un discours pour exprimer votre opinion.

M. SOULT, après avoir réfléchi un instant.—Ah ben, Linguet, c'est que vous n'êtes point z-un malin, un orateur fini comme moi. Je viens de trouver le joint. Je va-t-être pour et contre. C'est bien le diable, comme ça, si d'un côté ou de l'autre je me rencontre pas-t-avec ce sounois de Château.

M. LINGUET.—Pour et contre... Oui, c'est possible, cela se fait.

M. SOULT.—J'ai bien. C'est même un genre très ficelé.

M. LINGUET.—Je vais donc d'abord démolir le projet de fortifications, puis ensuite l'appuyer.

M. SOULT.—C'est ça. Mais avant tout, Linguet, il faut parler d'une superbe idée que j'ai eue dessus les fortifications. Arrangez-vous comme vous voudrez, mais je tiens-t-à avoir eu z-une superbe idée.

M. LINGUET, ahuri.—Vous une superbe idée ; mais daignez considérer que la vraisemblance...

M. SOULT.—Je m'en bats l'œil. N'empêche pas que je dois-t-avoir eu une superbe idée.

M. LINGUET.—En ce cas, monseigneur, daignez me la faire connaître, et je...

M. SOULT.—Ah ça, mon cher Linguet, vous me faites l'effet, pour le quart d'heure, d'avoir bu. Je vous dis que j'ai eu une superbe idée ; maintenant il ne vous reste plus qu'à me la trouver. Voilà.

M. LINGUET.—Ah ! très bien ; je comprends. Permettez cependant encore une question. Monseigneur tient-il à avoir en sa superbe idée relativement à un plan de fortification dans une année plutôt que dans une autre ?

M. SOULT.—Pour cela par exemple, je m'en fiche comme de mon premier bouton de guêtre. L'essentiel c'est que j'aie évu une idée.

M. LINGUET.—En ce cas nous placerons cet événement... extraordinaire en 1830, si cela vous est égal. Je me mets à la besogne. (Il écrit pendant assez longtemps.) Voyez, monseigneur, si ceci vous convient.

M. SOULT.—Ah oui ! voyons la superbe idée que j'ai-t-eue... quand déjà ?... Ah ! en 1830.

M. LINGUET.—Je n'ai encore tracé qu'un canevas, plus tard j'y donnerai les développemens convenables. (Il lit.)

" Nous nous occupions déjà en 1830 du projet de fortifier Paris ; nous regardions déjà cette mesure comme urgente ; mais l'exécution méritait de sérieuses méditations. J'étais vivement ému des désastres de 1814 et de 1815, et, pour ma part, j'étais bien résolu à faire tout pour que nous en fussions préservés dans l'avenir... Je m'interrogeai moi-même, et je me demandai ce que je ferais si des circonstances aussi malheureuses se reproduisaient pour que Paris ne tombât pas au pouvoir de l'ennemi.

" Mes idées se fixèrent bientôt : je me plaçai comme un général d'armée qui avait pour mission de couvrir Paris contre une armée étrangère, et ne pouvant disposer lui-même que d'une armée en formation ou d'une armée battue comme après Waterloo..."

M. SOULT.—Tiens, tiens, tiens ! j'ai-t-eu c'te idée-là en 1830 ? J'en suis, parbleu, bien capable. Mais dites donc, Linguet, y me demanderont peut-être pourquoi si j'avais des plans aussi chouettes pour la défense de la patrie, je les ai pas mis-t-à exécution en 1814 et 1815, au lieu d'aller me jeter des premiers aux guêtres de Louis XVII. Qué qu'y faudra leur répondre ? Hein ?

M. LINGUET.—Rien, monseigneur. Seulement vous di-

rez que de pareilles attaques partent de trop bas pour vous atteindre.

M. SOULT.—Connu, connu ! ça va.

M. LINGUET.—Maintenant, si vous voulez bien le permettre, je vous dirai, monseigneur, que vous étiez en 1830 pour un simple camp retranché devant Paris, et par conséquent contre les enceintes continues ou discontinues, et même contre les forts détachés.

M. SOULT.—Ah très bien ! Et dans la dernière partie de mon discours, je me retournerai pour.

M. LINGUET.—Non pas précisément pour tout, mais seulement pour les forts détachés.

M. SOULT.—Ah ! farceur, je comprends, rapport au Château. Convenu. Mais dites donc, à propos de 1830, je voudrais que vous parlassiez de ma défense de Gènes en 1800, et de ma bataille de Toulouse, en leur-z-y-disant, bien entendu, que je leur-z-y-demande pardon excuse de les entretenir un brin de moi.

M. LINGUET.—Comment donc ! monseigneur, mais il ne sera question que de vous dans votre discours.

M. SOULT.—Ma foi, pourquoi pas ? Parce qu'on est grand homme, c'est pas-t-une raison pour être trop modeste. Al-lons, voilà mon grand discours bâclé. Eh bien ! vous le voyez, ça ne me coûte pas plus de peine que cela à moi. Ah ! c'est qu'on est-z-orateur. On s'en flatte.

M. LINGUET.—Monseigneur se trompe, tout n'est pas fini. Les députés pourraient bien s'étonner de vous voir tourner brusquement du blanc au noir.

M. SOULT.—Ah bast ! laissez donc : y me connaissent, y trouveront ça tout simple.

M. LINGUET.—Enfin, dans le cas d'une demande d'explication, vous devez improviser une réponse. Il faut donc que je vous la fasse (il écrit), voici : je vais vous donner deux caractères.

M. SOULT.—Tiens ça sera drôle, d'autant pusse qu'on cira comme ça que j'en ai jamais eu du tout, de caractère.

M. LINGUET.—C'est votre caractère militaire qui se sera prononcé contre et votre caractère officiel pour. Puis, afin d'expliquer comment vous acceptez le projet actuel de fortification pour lequel on offre de verser dans votre caisse des centaines de millions, vous direz que vous n'êtes pas assez imbécile pour refuser un parti considérable parce qu'on doublerait la dot.

M. SOULT.—Ah ! ah ! vous voulez dire que je ne trouve pas mauvais qu'on me donne trop d'argent-z-à palper. Vous avez raison, je ne suis pas-t-assez imbécile pour cela Fichtre !

M. LINGUET.—Ainsi, discours et réponses improvisés, tout est convenu. Je m'en vais les mettre au net.

M. SOULT.—Pour lorsse, en me tenant comme ça entre le ziste et le zeste, je risquerai pas de blesser mon Château.

M. LINGUET, à part.—Oui, mais il trouvera toujours bien le moyen de blesser la langue française.

ANNONCES.

Le soussigné informe respectueusement le public que son imprimerie renfermant un matériel assez considérable, il peut confectionner les ouvrages suivants, au plus court avis, dans l'une ou l'autre langue :—Affiches, grandes et petites ; Livres, Pamphlets et Brochures de tout format et de toute grosseur ; Catalogues, Factures, Circulaires, Cartes pour invitation aux funérailles, Cartes de visites, Blancs pour les Avocats, et les cours de justice, et pour les études de notaires, etc. etc. J. V. DELORME. Québec, 7 Mars 1811.

LIVRES D'ECOLE, &c.

CHEZ T. CARP & CO.

Chien d'Or, Rue Buade.

ILS ont constamment un assortiment considérable de livres d'écoles en langues anglaise, française et latine, qu'ils offrent en vente à des termes avantageux aux marchands et maîtres d'école ; ainsi qu'au public en général, parmi lesquels se trouvent les suivants, savoir :—

FRANÇAIS.—Arithmétique ; Histoire ancienne ; Histoire romaine ; Abrégée de l'Histoire de France, nouvelle publication ; Histoire du Canada ; Histoire sainte ; Histoire naturelle ; Grammaire de L'Honmond ; Grammaire de Léquin ; Grammaire de Siret ; Grammaire de Levisac ; Grammaire de Chambauld ; Géographie moderne ; Catéchisme historique ; Palairé, simple et double ; Cour d'éducation, par Perrault ; Dictionnaires de la Langue Française ; Dictionnaire Français-Latin ; Dictionnaire Latin-Français ; Vocabulaire de Perrin ; Fables de Perrin ; Exercices de Chambauld ; Dictionnaire de Boyer ; Dictionnaire de Nugent.

LATIN.—Institutions Philosophicæ ; Grammaire de Eton, Grammaire d'Adams ; Rudiments de Rudiman ; Introduction de Mair ; Grammaire de Mair ; Grammaire latine de l'Honmond ; Epitome Historie Sacre ; Delectus ; Bellum Catilinarium, (Sallust.) Ovidii Metamorphoseon ; Julii Casaris Commentarii ; Virgillii Maronis ; Opera Horatii Flacci ; Titus Livius ; Orationum Tullii Ciceronis ; Dictionnaire d'Entick ; Dictionnaire d'Ainsworth ; Cornelli Nepotis—Sallustii ; De Viris illustribus ; Quintus Curtius ; Commentarii Cmsaris ; Cicero—Brutus—de Amicitia—de Senectut—Epistole Selectæ—in Catalanam—pro Archia potâ—pro Ligario—pro Marcello—pro Milone Conciones Rhetoricæ ; Cornelius Nepos avec dictionnaires ; Sinonimes Latins ; Dictionnaire de Boulot, latin-français ; Dictionnaire de Lallement, français-latin ; Dictionnaire de Noël, français-latin, latin-français ; Horace ; Prosodie Latine de Lechevalier ; Prosodie d'Aubert Audet ; Quinte Curce—Salluste ; Taciti de Moribus Germanorum ; Virgile.

Aussi—Livres de dévotion relié en bazine, en veau et maroquin, doré, &c. &c.

* La Grammaire de Siret, pour apprendre l'Anglais, est approuvée de presque tous les séminaires en cette province.

Québec, 13 Mars 1811.

DES RECHERCHES ayant été faites avec l'intermédiaire du Secrétaire d'Etat pour les Colonies, par les amis de M. PATRICK DELMOUR, que l'on suppose avoir perdu la vie durant les insurrections en Canada, pour information relative à l'état de ses affaires ; on prie toute personne qui pourrait posséder quelque information à ce sujet, de vouloir bien les communiquer à ce Bureau, pour les transmettre aux parties qu'elles concernent.

Par Ordre, T. C. MURDOCH, Secrétaire en Chef.

Maison du Gouvernement, } Montréal, 15 Janvier, 1811. } A être publié dans la Gazette Officielle et autres journaux, durant l'espace de deux semaines.

A VENDRE OU A LOUER, cette superbe propriété, rue St. Olivier, ci devant la résidence de Mr. René Quirouet ; s'adresser au soussigné, ANT. A. PARENT, Notaire. Québec, 7 Mars 1811.

AYANT plu à SON EXCELLENCE le GOUVERNEUR GÉNÉRAL d'autoriser le soussigné en sa qualité d'Assistant Secrétaire Civil, à émettre ceux des Scripts préparés par ordre du devant Bureau pour les réclamations des Militaires qui n'ont pas encore été retirés :—

Avis public est en conséquence donné par ces présentes, que l'émission des dits Scripts, aura lieu le Vendredi et le Samedi de chaque semaine entre dix heures du matin et quatre heures de l'après midi, d'ici au premier jour d'avril prochain seulement, au Bureau du soussigné dans les appartemens dernièrement occupés par le dit Bureau.

Des procurations pour les cas en question, et les pièces à l'appui d'icelles, semblables à celles dernièrement reçues par le dit Bureau, continueront d'être reçues par le soussigné, qui pour ceux des dits cas où le militaire est décédé, suivra quant à ses représentans, la règle publiée le 24 août 1810.

Il est particulièrement recommandé de faire mention dans les Procurations, du nom du Capitaine, sous lequel chaque militaire a servi.

La substitution des pouvoirs du Procureur, en faveur de toute autre personne, ne sera pas reconnue.

Il ne sera reçu aucune procuracion de date antérieure au 11e septembre 1838, qui est celle de la proclamation.

Le Soussigné croit devoir déclarer ici qu'il n'est autorisé que pour les fins mentionnées ci-dessus, et nullement à reprendre l'examen des cas non-reconnus et pour lesquels des Scripts n'ont pas été préparés ; non plus qu'à entretenir de correspondance y relative.

La liste No. 4 et dernière des cas reconnus par le dit Bureau, portant date du 31 décembre 1840, devra paraître dans la Gazette Officielle le Jendi prochain le 21e du courant.

Des copies séparées de la dite liste, ainsi que de la présente notice, seront adressées aux Messieurs du Clergé et à d'autres personnes influentes dans la province, qui toutes sont par ces présentes respectueusement priées de vouloir bien, par tels moyens qu'elles jugeront convenables d'adopter, en faire connaître publiquement le contenu dans le lieu de leur résidence.

JEAN LANGEVIN, Assistant Secrétaire Civil.

Une insertion dans chacun des Journaux publiés en Français dans lesquels se publient des annonces.

POSITIVEMENT

LA DERNIERE SEMAINE

Aux Prix Coutants !

A commencer Lundi, le 29 Courant.

MARCHANDISES SECHES.

Le soussigné offre en vente à son magasin, rue Saint Jean, no. 58, AUX PRIX COUTANTS, les Marchandises suivantes :—

Draps de diverses couleurs—Casimir carreauté—dito rayé—Tweed de différentes qualités—Draps de Pilote bleu, à l'épreuve de l'eau—dito dit brun—Couvertures de laine blanche—Couvertures blanches—dito de couleur—Merinos Unis—dito fleuris—Flanelle blanche—dito rouge, dit jaune—dito verte—Carisé blanc—dito gris—Caleçons de flanelle, Plaid—Camelot carreauté—Etoffe carreauté pour manteaux de Dames, Châles de laine—Gants de laine—Bas de laine—Velour de soie de couleur—dito dit noir—dito de coton—Patrons de mousseline de laine—Mousseline de laine en pièce—Gros de Naples de couleur—Rubans—Mouchoirs de soie et dito de coton—Cotil de fil, Toile à draps, 10 quarts—Toile fine d'Irlande—Toile ouvrée—Nappes de toile ouvrée—Futaie rayée et carreauté—Guillaume—Coton jaune, double largeur, dito simple—dito à tablier—dito à chemise—dito croisé—Une grande variété d'indiennes—Indienne à meuble—Coton à doubler—Stocks de soie et autres pour messieurs—Ouate—Mallemole unie—dito carreauté—Laine, &c. &c. &c. Et une variété d'autres effets convenables à la saison. Québec, 27 Mars, 1811. J. V. DE LORME.

A vendre au magasin de cette imprimerie, les Livres d'écoles, de prières, et autres effets suivants, savoir :—

HISTOIRE DU CANADA, première et deuxième partie ; dito dit troisième dit ; dit dit quatrième dit ; Histoire de France ; dit Romaine ; dit Ancienne ; dit Sainte ; Cours d'Education ; Grammaire de Lhomond ; Instructions des Jeunes Gens ; Cantiques des Missions ; Cantiques de Marseille ; Testament double ; dit simple, nouveau ; dit simple, ancien ; Journée du Chrétien dorée ; dit dit non dorée ;

Semaine Sainte ;

Livres de Vie ; Pensez-y-bien ; Tableau de la Messe ; Livre des Enfants ; Paroissien ; Visite au Saint Sacrement ; Alphabet double ; dit dit Latin ; Grand Catéchisme ; Petit do.

Modern Geography ; Pinnock's History of England ; Carpenter's Spellings ; Picture Books ; Table do ; Murray's First Book ; Perrin's Vocabulary ; Murray's Grammar ; ditto's Spellings ; Alavor's do ; Infants' Primer ; Poor Man's Manual ; Johnson's Dictionary ; Common Prayer, gilt ; Path to Paradise, &c. &c. &c.

Papier à lettre ; dit Foolscap ; dit Pott ; plumes ; encre, noire et rouge ; canifs ; livres de compte ; Memorandum dit ; crayons de plomb et d'ardoise ; ardoises ; cire à cacheter, rouge et noire ; obliques ; plumes d'acier avec ou sans manches ; enciers, &c. &c. &c.

BLANCS D'AVOCATS ;

ECRITEAUX, &c.

Québec, 13 Mars, 1811.

A VENDRE au magasin de cette imprimerie : Le Livret du Philologue, ou, L'Art de tirer l'horoscope—opuscule dont le manuscrit autographe a appartenu à NAPOLÉON ; suivi d'une nomenclature des fleurs accompagnée de leurs emblèmes, et des signes divers dont est marquée la vie des hommes selon le mois dans lequel ils naissent.—Prix : Douze sous l'exemplaire, et 5s. à la douzaine. Aussi : la première livraison brochée d'une série d'histoires amusantes et morales, dédiées à l'enfance, par un instituteur canadien, et dont la suite sera publiée par livraisons successives.—Prix : Deux sous par exemplaire, et 9d la douzaine. Québec, 7 Mars 1811.

Agents.

St. Roch de Québec,—Mr. C. DION, instituteur. Montréal,—Mr. F. Cinq-Mars. Rivière du Loup,—Mr. LEON CARON. Trois-Rivières,—Mr. Ls. GARCAU. Gentilly,—Mr. Jos. BOLDUC, s. p. Berthier,—H. HENSAULT, Ecuyer. Deschambault,—Mr. J. E. DEFOY. St. Michel,—B. POULIOT, Ecuyer. L'Islet,—Dr. V. MARTIN. Kamouraska,—A. DUPERRÉ, Ecuyer. Rivière Ouelle,—Mr. L. T. CHAPUIS, Et. en Droit.

Les personnes qui désireraient se charger de l'agence de ce Journal dans les campagnes, sont priées de nous le faire savoir.

On prie nos abonnés, si ce journal ne leur est pas régulièrement délivré, de nous en informer ; nous y porterons remède immédiatement.